

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le quinze mars, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
		BUDGET	Vote du compte administratif 2016 budget de la Commune	
		Budget	Vote du compte de gestion 2016 budget de la Commune	
		Budget	Vote du compte administratif 2016 budget assainissement collectif	
		Budget	Vote du compte de gestion 2016 budget assainissement collectif	
		Assainissement collectif	Transfert et mise à disposition de l'assainissement collectif à la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson	

L'an deux mille dix-sept, le quinze mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 08 mars 2017.

**Etaient présents** : Jean-Thierry LANSADE, ROHOF Marie-Catherine, POUGET Marie-Pierre, COMBESCOT Aurélie, Cédric MEYROU, Franck POURTAL, Jean-Luc RABOISSON, Florentine POUCHIN, Alain BATAAC, Hélène DENOST, Sébastien BAGGIO, Josette LAGORCE, Sophie BUYTAERT, Francis CARNET GUILLOT

**Absents excusés** : Jean-Luc FAVRETTO

**Absent non excusé** :

**Procurations** : Jean-Luc FAVRETTO à Franck POURTAL

**Secrétaire de séance** : Cédric MEYROU

### Adoption de l'ordre du jour

#### Délibérations

- Vote de compte administratif 2016 budget de la Commune
- Vote du compte de gestion 2016 budget de la Commune
- Vote du compte administratif 2016 budget assainissement collectif
- Vote du compte de gestion 2016 budget assainissement collectif
- Transfert et mise à disposition de l'assainissement collectif à la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson
- Financement projet piscine école
- Subvention Amis de Montcaret journée du Patrimoine
- Adhésion au SMDE 24 des Communes de Rouffignac et le Buisson
- Devis contrat annuel entretien anti taupes au stade

- Désignation commissaire enquêteur déplacement chemin rural de Bonnet
- Heures supplémentaires personnel communal

**Communauté de Communes**

**Commissions et syndicats**

**Tour de garde élections présidentielles**

**Questions diverses**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **ORDRE DU JOUR**

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET DE LA COMMUNE**

Monsieur LANSADE, Maire présente les comptes administratifs et comptes de gestion 2016

Dépenses de fonctionnement	: - 686 123.84
Recettes de fonctionnement	: + 844 262.29
Excédent de fonctionnement 2016	: + 158 138.45
Résultat de clôture 2015	: + 100 000.00
Résultat de clôture 2016	: + 258 138.45

Dépenses d'investissement	: - 368 928.16
Recettes d'investissement	: + 403 077.94
Excédent d'investissement 2016	: + 34 149.78
Résultat de clôture 2015	: - 102 653.84
Résultat de clôture 2016	: - 68 504.04

Résultat global de clôture 2015	: + 189 634.39
---------------------------------	----------------

### **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2016**

#### ***Délibération :***

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte administratif du Budget Principal de la Commune de l'année 2016, est invité à l'adopter conformément aux documents transmis.

Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Alain BATAC doyen d'âge, prend la présidence de la séance et fait procéder au vote.

Le compte administratif 2016 du budget de la Commune est adopté par :

-Pour : 14                      - Contre : 0                      - Abstention : 0

## COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2016.

Dépenses d'exploitation	: - 80 517.70
Recettes d'exploitation et report	: + 74 577.86
Déficit d'exploitation	: - 5 939.84
Report 2016	: + 31 935.31

Dépenses d'investissement	: - 229 542.64
Recettes d'investissement	: + 196 778.00
Déficit d'investissement	: - 32 764.64
Report 2015	: + 25 988.50
Résultat de clôture 2016	: - 6 776.14

Résultat de clôture de l'année 2016 : + 25 159.17

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT ANNEE 2016

### Délibération :

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2016 du Budget Annexe assainissement de la Commune est invité à l'adopter conformément aux documents transmis.

Monsieur le Maire quitte la salle et Monsieur Alain BATAC doyen d'âge, prend la présidence de la séance et fait procéder au vote.

Le compte administratif 2015 du budget annexe assainissement est adopté par :

-Pour : 14                    -Contre : 0                    -Abstention : 0

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

### Délibération :

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2016 du Budget Principal de la Commune :

- prend acte de la présentation du compte administratif
- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- arrêté les résultats définitifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote qui fait ressortir

-Pour : 15                    -Contre : 0                    -Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents le compte de gestion du budget Principal de la Commune est approuvé.

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

### **Délibération :**

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2016 du Budget annexe assainissement :

- prendre acte de la présentation du compte administratif
- constater les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion
- arrêter les résultats définitifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote qui fait ressortir

-Pour : 15                      -Contre : 0                      -Abstention : 0

A l'unanimité des membres présents le compte de gestion du budget assainissement est approuvé.

## **TRANSFERT ET MISE A DISPOSITION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Maire informe le conseil qu'à la suite du transfert de compétence de l'assainissement collectif à la communauté de communes il convient de délibérer sur la mise à disposition des biens.

### **Délibération**

Le Maire rappelle au conseil la décision de transférer la compétence assainissement collectif à la communauté de communes en date du 01 janvier 2017.

A ce titre, pour d'arrêter la mise à disposition des biens, du matériel et des contrats il convient d'établir les procès-verbaux arrêtant les conditions de transfert entre la commune et la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et autorise le Maire à signer tout document relatifs à la réalisation de ce dossier.

## **PARTICIPATION DES TRAJETS PISCINES POUR LES ELEVES DE L'ECOLE DE MONTCARET**

Le Maire indique que le Président de l'Association des Parents d'Elèves de MONTCARET sollicite de la Commune une participation aux frais de transports à la piscine pour les classes des GS/CP et CE1 de Montcaret. Le coût du transport s'élevant à 2080 €, l'APE paie 1080 € il est demandé à la Commune le restant de la facture soit 1000 €.

Le débat s'engage M. MEYROU trouve anormal que l'APE finance une partie de ce projet et souhaiterait que l'intégralité de la somme soit prise en charge par la Commune.

Le Conseil n'arrivant pas à se mettre d'accord, le Maire décide de reporter cette décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

## **SUBVENTION AMIS DE MONTCARET JOURNEE DU PATRIMOINE**

Dans le cadre de la journée du patrimoine qui se déroulera le 16 septembre prochain, les Amis de Montcaret sollicite auprès de la Commune une aide financière pour le spectacle pyrotechnique son et lumière qui clôturera cette journée. Le coût total de ce projet s'élève à 5 000 €

### **Délibération**

Dans le cadre de la journée du patrimoine qui se déroulera le 16 septembre 2017, les Amis de Montcaret sollicite auprès de la Commune une participation pour financer un spectacle pyrotechnique son et lumière.

Le coût total de ce projet s'élève à 5 000 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer à l'association des Amis de Montcaret une participation financière d'un montant de 500 €.

## **ADHESION AU SMDE 24 DE DEUX COLLECTIVITES**

### **Délibération**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les éléments suivants :

-par délibération en date du 11 octobre 2016, la Commune de ROUFFIGNAC ST CERNIN DE REILHAC sollicite son adhésion au SMDE 24.

-Par délibération en date du 15 octobre 2016, la Commune LE BUISSON DE CADOUIN sollicite son adhésion au SMDE 24

- Le Comité Syndical du SMDE 24, lors de sa réunion du 15 février 2017 a donné une suite favorable à l'ensemble de ces demandes d'adhésion

Conformément aux statuts du SMDE 24, il convient de soumettre à l'acceptation de chaque collectivité adhérente au SMDE 24 l'adhésion de ces collectivités au SMDE 24

Monsieur le Maire propose de l'accepter ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-décide d'accepter l'adhésion au SMDE 24 avec le transfert de la compétence obligatoire « protection du point de prélèvement » des collectivités suivantes

-la Commune de ROUFFIGNAC ST CERNIN DE REILHAC

-la Commune de LE BUISSON DE CADOUIN

## **DEVIS CONTRAT ANNUEL ANTI TAUPES**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à M. TORPIER, artisan taupier d'établir un devis pour l'entretien annuel anti taupes.

### **Délibération**

Dans le cadre de la destruction contre les taupes au stade de football, un devis pour un entretien annuel a été établi par M. TORPIER, artisan taupier.

Ce devis s'élève à la somme de 540 € pour la période du 08 mars 2017 au 08 mars 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 1 abstention (M. CARNET GUILLOT) et 1 contre (M. MEYROU) accepte à l'unanimité ce devis.

## **DEPLACEMENT CHEMIN RURAL DE BONNET ENQUETE PUBLIQUE NOMINATION COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Le Maire informe le conseil municipal que conformément aux dispositions du code des relations entre le public et l'administration (art R 134-17 du CRPA), le commissaire enquêteur désigné par le Maire organisateur d'une enquête publique doit être inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établie par le Département de la Dordogne au titre de l'année 2017.

De ce fait, il demande au conseil de choisir à nouveau un commissaire enquêteur pour le projet de déplacement du chemin rural du GFA de Bonnet.

Le Conseil Municipal considérant les frais occasionnés à cet effet, honoraires du commissaire enquêteur et la parution de l'avis d'enquête publique dans deux journaux, demande au Maire de prendre contact avec le GFA de bonnet afin que celui-ci prenne à sa charge cette dépense et reporte sa décision du choix du commissaire enquêteur à la prochaine réunion.

## **HEURES SUPPLEMENTAIRES PERSONNEL COMMUNAL**

### **Délibération**

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'élaboration des budgets, l'adjoint administratif au secrétariat de la Mairie est appelé à effectuer des heures supplémentaires (réunions commission finances, réunions du conseil municipal).

S'agissant d'un personnel apparenté au deuxième adjoint, Madame LAGORCE, le Maire demande à celle-ci de sortir de la salle afin que le conseil procède au vote.

Par 14 voix POUR, le conseil municipal accepte de rémunérer cet agent à hauteur des heures effectuées.

## TOURDE GARDE AUX URNES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

Dimanche 23 avril 2017

### **BUREAU 1 : M. LANSADE Jean-Thierry**

HORAIRES	NOMS
8h00-11h00	LANSADE Jean-Thierry- CARNET GUILLOT Francis- BATAAC Alain
11h00-13h30	LANSADE Jean-Thierry- BAGGIO Sébastien- POUCHIN Florentine
13h30-16h00	LANSADE Jean-Thierry- DENOST Hélène- POURTAL Franck
16h00-19h00	LANSADE Jean-Thierry- COMBESCOT Aurélie- BUYTAERT Sophie

### **BUREAU 2 : M. FAVRETTO Jean-Luc**

HORAIRES	NOMS
8h00-11h00	FAVRETTO Jean-Luc- LAGORCE Josette- ROHOF Marie-Catherine
11h00-13h30	FAVRETTO Jean-Luc- POUGET Marie-Pierre- RABOISSON Jean-Luc
13h30-16h00	FAVRETTO Jean-Luc- LAGORCE Josette-ROHOF Marie-Catherine
16h00-19h00	FAVRETTO Jean-Luc- MEYROU Cédric- POURTAL Franck

Dimanche 7 mai 2017

### **BUREAU 1 : M. LANSADE Jean-Thierry**

HORAIRES	NOMS
8h00-11h00	LANSADE Jean-Thierry- CARNET GUILLOT Francis- BATAAC Alain
11h00-13h30	LANSADE Jean-Thierry- BAGGIO Sébastien- POUCHIN Florentine
13h30-16h00	LANSADE Jean-Thierry- COMBESCOT Aurélie- POURTAL Franck
16h00-19h00	LANSADE Jean-Thierry- COMBESCOT Aurélie- BUYTAERT Sophie

### **BUREAU 2 : M. FAVRETTO Jean-Luc**

HORAIRES	NOMS
8h00-11h00	FAVRETTO Jean-Luc- LAGORCE Josette- ROHOF Marie-Catherine
11h00-13h30	FAVRETTO Jean-Luc- POUGET Marie-Pierre- RABOISSON Jean-Luc
13h30-16h00	FAVRETTO Jean-Luc- LAGORCE Josette- ROHOF Marie-Catherine
16h00-19h00	FAVRETTO Jean-Luc- MEYROU Cédric- POURTAL Franck

## COMMISSIONS ET SYNDICATS

### Ecole

Madame LAGORCE informe le Conseil que Mesdames FAURE Annette et DEVIER Pierrette ont confectionné bénévolement des rideaux pour la cantine scolaire et les classes.

Le Conseil Municipal remercie vivement ces deux administrées pour leur action.

### Maison de santé

Madame DENOST signale que la kinésithérapeute installée à la Maison de Santé cherche un associé.

### Voirie

Madame ROHOF fait le compte rendu de la réunion voirie où les points suivants ont été abordés,

- réfection des routes, Les Auvergnats, Fonguilane, Roudigou, Moulin de Nogaret,
- tourne à gauche à écopole
- travaux de débroussaillage
- point sur les besoins des communes en panneaux de signalisation routière
- sécurisation du collège de Vélines

### Bulletin municipal- site internet

Madame POUCHIN informe d'une part le conseil que les associations de la Commune ne font pas passer assez d'informations pour mettre sur le site de la Commune.  
Et d'autre part elle signale l'installation d'un podologue et l'ouverture d'une salle de gym à Ecopôle.

### Syndicat des 3 bassins

Monsieur BAGGIO fait le compte rendu de la réunion du syndicat des 3 bassins concernant la fusion avec le SITAF de Castillon.  
M. BOIDE a demandé qu'une simulation chiffrée des deux options envisageables soit effectuée afin de pouvoir faire le point sur ce dossier (fusion ou conventionnement de CDC).

### Conseil des jeunes

Madame POUGET informe le Conseil que cette année la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants se déroulera le lundi 17 avril.

### Temps d'activités périscolaires (TAP)

Madame POUGET demande s'il est possible d'évoquer lors du conseil d'école le changement d'horaires des TAP.

### Travaux vestiaires au stade de football

Monsieur BATAK signale que les travaux des vestiaires au stade de football avancent bien et demande quand sera réalisé le terrain d'entraînement pour sortir la clôture.  
Monsieur MEYROU demande à M. BATAK des explications concernant un avenant de 4 623 € pour des travaux supplémentaires sur le lot plâtrerie.

### Bâtiments communaux

-Logement ancienne Poste : Monsieur POURTAL signale que les petits travaux de rénovation du logement de la Poste sont en cours de réalisation (peinture, isolation etc..).  
-Cabinet médical du Docteur OBEID : Le Maire a demandé l'avis d'artisans pour réaliser deux logements dans ce bâtiment.

### Toiture Eglise

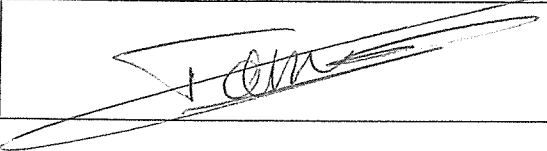
Suite aux dernières intempéries, un dégât des eaux a été constaté dans l'Eglise. Le cabinet « La Gare d'Architecte » chargé des travaux de réfection de la Toiture de l'Eglise a été averti de ce problème.

### Station Epuration

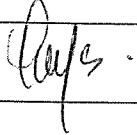
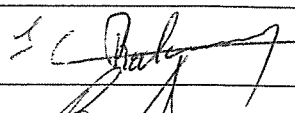





Monsieur RABOISSON informe le conseil que l'entreprise LAURIERE est intervenue pour la réparation du bac de roseaux à la station d'épuration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO	absent	Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	
Alain BATAc		Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST		Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	